

**FORMULAIRE DE VALIDATION DU 2^e cycle (DFASM3 -N+R+ AUDITEURS)
Année universitaire 2018-2019**

Je soussigné(e), Mme M.

étudiant(e) régulièrement inscrit(e) pour l'année universitaire 2018-2019 en

DFASM3N DFASM3R auditeur de 6^{ème} année

déclare

1 avoir validé tous les modules et tous les stages du 2^{ème} cycle et donc ne pas vouloir refaire le DFASM3 en 2019-2020. Je demande à figurer sur la liste de classement des ECNi 2019 et à participer aux choix des ECN de septembre 2019.

je n'ai pas eu de refus de stage à ce jour et validerai mon stage d'été 2019 (du 02 juillet 2019 au 30 septembre 2019 dont 1 mois de congés)

j'ai validé le minimum de 25 gardes (3) oui

non (il m'en manque : que je validerai d'ici au 30.09.2019)

un éventuel précédent refus pour la période du au
sera rattrapé du au
dans le service de / Hôpital :

2 vouloir redoubler/tripler la sixième année en 2019-2020 en raison d'un :

échec à la 2^{ème} session du module 11A

échec à la 2^{ème} session du module LCA4

autre échec (lequel ?) :

de la non validation d'une période de stage :

entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 juin 2019, laquelle ?

du au /service

que je ne rattraperai pas d'ici au 30 septembre 2019

que je ne souhaite pas effectuer entre le 02 juillet et le 30 septembre 2019

ne pas avoir effectué le minimum de 25 gardes : il m'en manque :

Strasbourg, le

Signature originale (pas de photocopie)

- **A DEPOSER PERSONNELLEMENT AU BUREAU DES STAGES HOSPITALIERS
LE MARDI 23 AVRIL ET LE MARDI 30 AVRIL 2019 à 16H00 délai de rigueur.
aux horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00**
- **NE PAS TRANSFERER PAR COURRIEL ELECTRONIQUE**

- (1) Si vous ne pouvez le remettre personnellement au Bureau des Stages, vous pourrez le faire déposer par une personne de votre choix à qui vous aurez donné l'original du formulaire, la photocopie de votre carte d'étudiant et la procuration écrite.
- (2) Le Bureau des Stages se trouve dans la Galerie de liaison entre le Hall de la Faculté et le Bâtiment 1 des amphithéâtres, première porte à gauche.